

“La suppression du classement de l'ENA favorisera le copinage”

Jean-Pierre Sueur

Le sénateur socialiste expose les raisons de la saisine du Conseil constitutionnel sur la suppression du classement de sortie de l'École nationale d'administration (ENA). Il estime qu'une telle suppression remet en cause le principe d'égalité d'accès aux emplois publics.



Pour quelles raisons les socialistes ont-ils déposé un recours devant le Conseil constitutionnel afin de contester la suppression du classement de sortie de l'ENA ?

D'abord, un sujet comme l'ENA aurait mérité mieux que d'être traité subrepticement dans une proposition loi qui porte sur une quantité de sujets, un véritable bric-à-brac de 200 articles. Ensuite, le classement de sortie de l'ENA a l'avantage d'être une procédure neutre, claire et explicite. La volonté est de la remplacer par une procédure informelle et extrêmement complexe. D'un côté, les grands corps et les ministères exprimeront leurs besoins. De l'autre, les élèves issus de l'ENA feront part de leurs vœux. Puis, il y aura toute une série de procédures informelles. Nous n'acceptons pas ce système car nous pensons que, quelles que soient les intentions de ses promoteurs, ces procédures aboutiront inévitablement au favoritisme, à la connivence et au copinage. La suppression du classement de sortie de l'ENA mettrait en cause l'un des principes fondamentaux de la République qui est le principe d'égalité et en l'occurrence, l'égalité d'accès aux emplois publics.

Lorsque le projet a été lancé par Éric Woerth en 2009, l'un des arguments mis en avant était que cela permettrait *“une meilleure adéquation entre besoins des administrations et compétences et aspirations des élèves”*. N'est-ce pas légitime ?

On peut imaginer des évolutions, mais la procédure présentée s'apparente en fait à de nombreux entretiens et conversations informelles. Si l'on accepte des procédures aussi floues pour l'ENA, cela pourrait faire tache d'huile et se généraliser. Or nous pensons que c'est contraire à nos principes républicains.

Êtes-vous tout de même pour des évolutions concernant le classement de sortie

de l'ENA ?

La position du groupe socialiste est que les classements ont un inconvénient. Tous ceux, dont je suis, qui ont passé des concours le savent bien. On peut tout à fait améliorer le dispositif de sortie de l'ENA, nous sommes prêts à la discussion et nous ne sommes pas du tout partisans de l'immobilisme. Mais là, il ne s'agit pas d'améliorer le système, mais de remplacer quelque chose qui repose sur des critères objectifs par des procédures informelles qui aboutiront à l'arbitraire, à la connivence et donc au favoritisme, et finalement au copinage. C'est une régression. Georges Tron [le secrétaire d'État chargé de la Fonction publique, ndlr] a d'ailleurs dû passer une heure à m'expliquer le nouveau système... Un bon mode de recrutement ne devrait pas être si compliqué à expliquer.

Propos recueillis par Maxime Gayraud

Source URL: <http://www.acteurspublics.com/article/15-04-11/la-suppression-du-classement-de-l-ena-favoriserait-le-copinage>